

**bpi**france

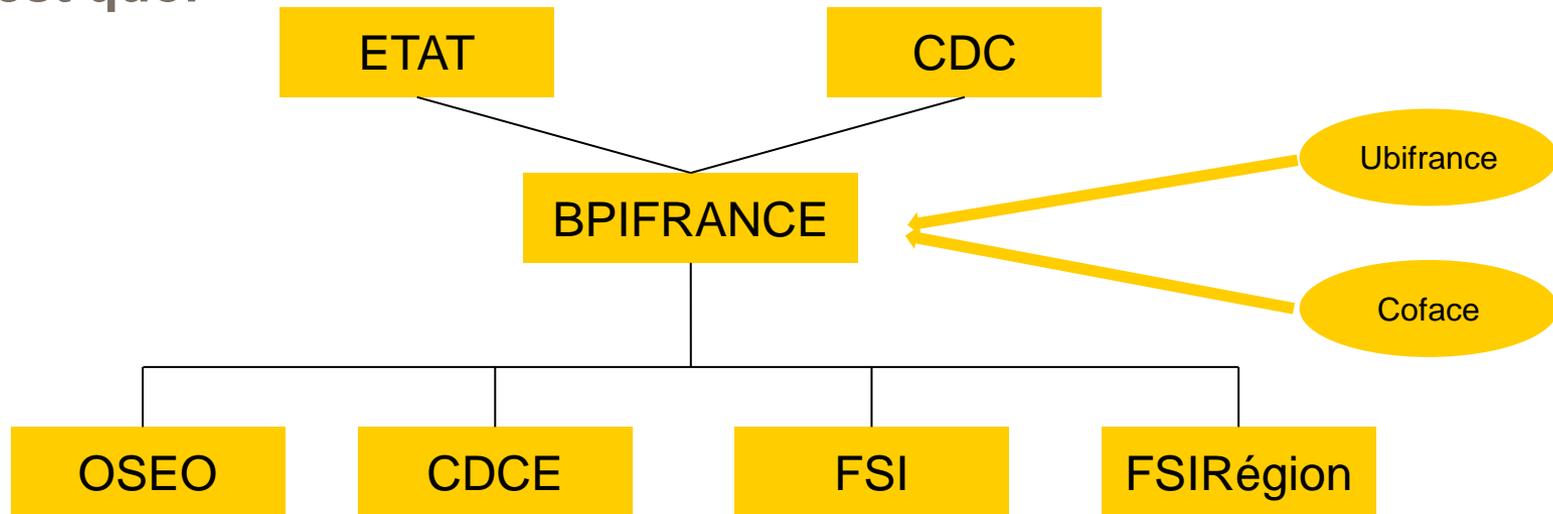
**SERVIR L'AVENIR**

---

# Qui sommes nous

## bpifrance

### ● C'est quoi



### ● Pourquoi

- soutenir la croissance et la compétitivité des entreprises
- avec le soutien des partenaires Régionaux
- avec l'ambition de faire émerger les champions

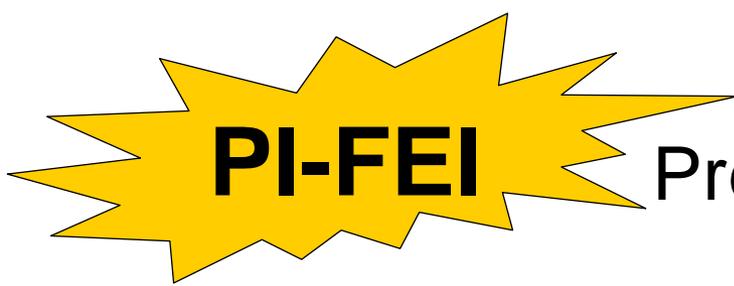
**ACTIVITÉ DE**  
**Cofinancement**

**ACTIVITÉ DE**  
**Court terme**

**ACTIVITÉ DE**  
**Garantie**

**ACTIVITÉ**  
**Innovation**

**ACTIVITÉ**  
**Investissement**



**PI-FEI**

## Prêt Innovation (FEI)

**Prêt de trésorerie** « patient », affecté à une entreprise saine qui souhaite financer des dépenses liées au « Lancement Industriel et commercial » de son innovation.

- Développement de son innovation à moins de 36 mois
- Si PME de moins de 5 ans, la présence d'un investisseur institutionnel
- Montant du Prêt : entre 50K€ et 5M€ (= au double des FP maximum)
- Prêt sans demande de garantie ni caution personnelle du dirigeant
- Remboursement : 2 ans de différé et 5 ans d'amortissement
- Taux (exemple) : PME cotée [FIBEN = 4] à 3,44%



**PA**

## Prêt d'Amorçage

Prêt « patient », affecté à une entreprise saine de moins de 5 ans dans l'attente d'une levée de fonds. Il accompagne généralement une Aide à l'innovation.

- Montant : entre 50K€ et 100 K€ maximum avec une garantie Région
- Condition : Fonds Propres au moins égal à 1 fois le PA
- Prêt sans demande de garantie ni caution personnelle du dirigeant
- Remboursement : 3 ans de différé et 5 ans d'amortissement



# Concours

## Concours National pour la Création d'entreprise innovante

**Emergence** – Préparation d'un projet de création d'entreprise innovante prévue à 1 à 2 ans du dépôt de dossier, afin de déterminer sa faisabilité économique (équipe, structure, marché).

### Assiette des dépenses

Sous-traitances

Aide en subvention à 70% de l'assiette avec un maximum de 45K€ versée en 2 tranches

**Création Développement** – Création de l'entreprise afin de valoriser la recherche.

### Assiette des dépenses

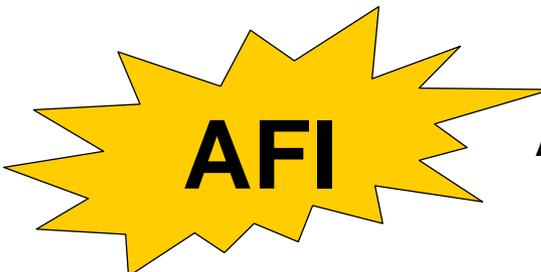
Frais internes

Consommables

Sous-traitances

Amortissement de l' Investissement

Aide en subvention à 60% de l'assiette avec un maximum de 450K€ versé en 2 tranches



**AFI**

# Aide à la Faisabilité pour l'Innovation

Préparation d'un projet qui demande le décodage de préalables, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, marchés, propriétés industrielles.

## Assiette des dépenses

Frais internes

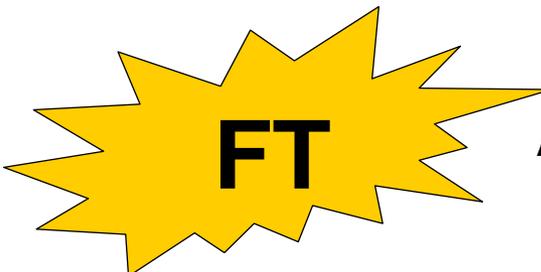
Achat de matière pour faire des tests

Sous-traitance

## Aide en subvention à 50% de l'assiette

Aide < 100 K€ si entreprise -3ans versée en 2 tranches

Aide < 50 K€ si entreprise +3ans Versée en 2 tranches

**FT**

## Aide French Tech

Préparation d'un projet qui demande le décodage de préalables, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, marchés, propriétés industrielles porté par une personne physique ou une entreprise de moins d'un an.

### Assiette des dépenses

Frais internes limités (8K€)

Sous-traitance

Aide en subvention d'un montant maximum de 30K€ soit 70% de l'assiette versée en 2 tranches (70% puis 30% au solde)



**ADI  
PTZI**

# Aide au Développement de l'Innovation Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation

Développement technologique d'un projet (produit, process, service) afin de valoriser sa faisabilité, sa preuve de concept et le préparer au marché avec la mise en œuvre notamment d'une pré série.

## Assiette des dépenses

Frais internes

Achat de matière pour faire des tests

Sous-traitance

Amortissement des Investissements

Aide en Avance Remboursable (AR) ou en Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI)  
à 50% de l'assiette éligible :

(AR) pour les PME de – de 3 ans	80% à la signature des contrats– 20% au solde Remboursement : différé de 3 ans et 5 ans de remboursement
(PTZI) pour les PME de +3ans	100% à la signature des contrats Remboursement : différé de 3 ans et 5 ans de remboursement Tx = 0%

**bpi**france

**SERVIR L'AVENIR**

---

Mayotte  
**bpi**france

**Nichad ABBAS**  
**abbasn@afd.fr**

**MERCI**

**bpi**france

**SERVIR L'AVENIR**

---



# Concours

## Concours National pour la Création d'entreprise innovante

**Emergence** – Préparation d'un projet de création d'entreprise innovante prévue à 1 à 2 ans du dépôt de dossier, afin de déterminer sa faisabilité économique (équipe, structure, marché).

**Assiette des dépenses**

Sous-traitances

Aide en subvention à 70% de l'assiette avec un maximum de 45K€ versée en 2 tranches

**Création Développement** – Création de l'entreprise afin de valoriser la recherche.

**Assiette des dépenses**

Frais internes

Consommables

Sous-traitances

Amortissement de l' Investissement

Aide en subvention à 60% de l'assiette avec un maximum de 450K€ versé en 2 tranches



## Aide à la Faisabilité pour l'Innovation

Préparation d'un projet qui demande le décodage de préalables, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, marchés, propriétés industrielles.

### Assiette des dépenses

Frais internes

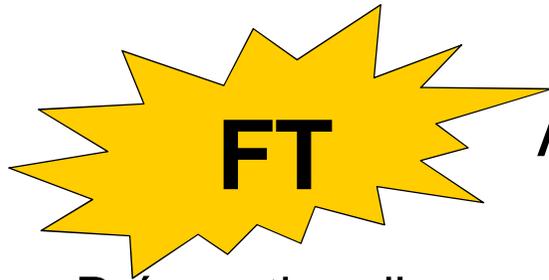
Achat de matière pour faire des tests

Sous-traitance

Aide en subvention à 50% de l'assiette

Aide < 100 K€ si entreprise -3ans versée en 2 tranches

Aide < 50 K€ si entreprise +3ans Versée en 2 tranches



## Aide French Tech

Préparation d'un projet qui demande le décodage de préalables, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, marchés, propriétés industrielles porté par une personne physique ou une entreprise de moins d'un an.

### Assiette des dépenses

Frais internes limités (8K€)

Sous-traitance

Aide en subvention d'un montant maximum de 30K€ soit 70% de l'assiette versée en 2 tranches (70% puis 30% au solde)



## Prêt d'Amorçage

Prêt « patient », affecté à une entreprise saine de moins de 5 ans dans l'attente d'une levée de fonds. Il accompagne généralement une Aide à l'innovation.

- Montant : entre 50K€ et 100 K€ maximum avec une garantie Région
- Condition : Fonds Propres au moins égal à 1 fois le PA
- Prêt sans demande de garantie ni caution personnelle du dirigeant
- Remboursement : 3 ans de différé et 5 ans d'amortissement



**ADI  
PTZI**

## Aide au Développement de l'Innovation Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation

Développement technologique d'un projet (produit, process, service) afin de valoriser sa faisabilité, sa preuve de concept et le préparer au marché avec la mise en œuvre notamment d'une pré série.

### Assiette des dépenses

Frais internes

Achat de matière pour faire des tests

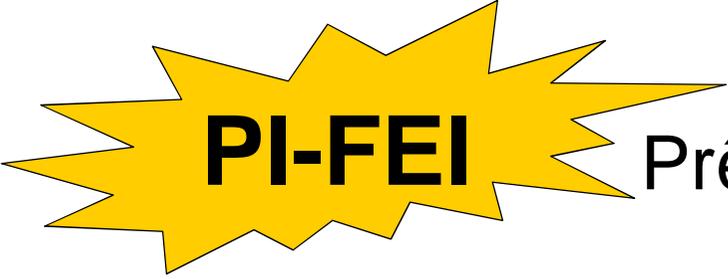
Sous-traitance

Amortissement des Investissements

Aide en Avance Remboursable (AR) ou en Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation (PTZI)  
à 50% de l'assiette éligible :

(AR) pour les PME de – de 3 ans 80% à la signature des contrats– 20% au solde  
Remboursement : différé de 3 ans et 5 ans de remboursement

(PTZI) pour les PME de +3ans 100% à la signature des contrats  
Remboursement : différé de 3 ans et 5 ans de remboursement  
Tx = 0%



**PI-FEI**

## Prêt Innovation (FEI)

**Prêt de trésorerie** « patient », affecté à une entreprise saine qui souhaite financer des dépenses liées au « Lancement Industriel et commercial » de son innovation.

- Développement de son innovation à moins de 36 mois
- Si PME de moins de 5 ans, la présence d'un investisseur institutionnel
- Montant du Prêt : entre 50K€ et 5M€ (= au double des FP maximum)
  
- Prêt sans demande de garantie ni caution personnelle du dirigeant
- Remboursement : 2 ans de différé et 5 ans d'amortissement
- Taux (exemple) : PME cotée [FIBEN = 4] à 3,44%